

BULLETIN D'ADHESION 2021

2 offres pour être partenaire de l'Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole

Devenir partenaire c'est échanger et promouvoir votre activité.

Vos avantages en adhérant au PACK PRO (à partir de 200 €) :

- La participation à la vie associative de l'OTC3M
- La possibilité de dépôt de documentation dans notre Office de tourisme (en lien avec l'équipe d'accueil)
- La mise en ligne d'une fiche détaillée présentant votre activité sur le site www.montpellier-tourisme.fr/ (3 versions : Française, anglaise, espagnole) avec :
 - ⇒ Un texte de 800 caractères de présentation
 - ⇒ 10 photos HD de qualité (modifiables selon les saisons et les temps forts de l'année)
 - ⇒ 10 éléments multimédias (PDF, lien Youtube)
 - ⇒ Le lien vers votre site Internet et vos réseaux sociaux
 - ⇒ Géolocalisation de votre offre sur le territoire et partage de carte sur le site internet de l'OTC3M
 - ⇒ Accès personnel à votre fiche sur l'interface TOURINSOFT par Extranet pour modifier vos informations
 - ⇒ Commercialisation de votre structure sur la centrale de réservation (sous conditions)
 - ⇒ Publication possible dans nos éditions sous forme de publicité (sous conditions)
 - ⇒ Mise en ligne des actualités dans la rubrique « Agenda ».
 - ⇒ Possibilité de valorisation via des pages reportages (sous conditions)
 - ⇒ Valorisation sur les écrans digitaux du hall Comédie (sous conditions)
- Un groupe pro Facebook « Adhérents OTM » pour partager vos offres et recevoir des infos.
- Une page facebook à destination des locaux et vacanciers « VivezMontpellier Méditerranée »
- Présentation, animation publique et Rendez-vous de l'été dans notre hall d'accueil et notre jardin, Place de la Comédie
- Réception des newsletters de l'OT3M
- Participation possible dans les Relations Presse et actions de promotion
- Mise à disposition gratuite du kit de nos éditions et brochures pour distribuer dans votre établissement
- 4 Places pour une visite guidée proposée par l'OT3M durant l'année
- Invitations aux événement Privilèges : Exposition, vernissage, eductours, Conférence de presse, journée des Professionnels, AG, afterworks...

Vos avantages en adhérant au PACK MICE (à partir de 500 €) :

Offre du pack pro + un service dédié à la partie Bureau des Congrès.

- Participation au plan d'actions commerciales du Bureau des Congrès,
- Parution dans la brochure Bureau des Congrès (PDF),
- Parution sur le Site Internet dédié au tourisme d'affaires www.bureaudescongres-montpellier.fr
- Participation à une opération de promotion de votre choix (dans la limite des places disponibles),
- Participation possible à une seconde opération (dans la limite des places disponibles et sous conditions),
- 4 places supplémentaires pour une visite guidée au choix,
- Envoi de vos offres commerciales (Diffusion France Congrès, Réunion et base de données clients - sous conditions et disponibilité)

En adhérant à l'Office de Tourisme vous vous engagez à :

- adhérer à notre politique qualité (traitement et suivi des avis / réclamations),
- accepter la publication d'avis en ligne sur la centrale de réservation,
- répondre de manière courtoise à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non et dans les meilleurs délais,
- mettre en place des actions correctives au besoin et contribuer à l'amélioration des services
- être force de proposition, mettre à disposition vos études, faire connaître vos attentes et jouer un rôle actif via les commissions et/ou groupes de travail mis en place
- participer de manière volontaire à nos ateliers et actions de promotion ou de communication
- mettre à jour vos informations sur votre extranet V.I.T.
- participer à nos enquêtes de satisfaction,
- **nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs :**
Evènement, fermeture exceptionnelle ou

définitive, changement horaires, changement de propriétaire, etc.

- **nous informer de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs :**

- accueillir tout personnel de l'Office de Tourisme de Montpellier souhaitant visiter l'établissement / connaître l'activité,
- respecter les contrats Centrale de réservation et City Card (si concerné), et appliquer les Conditions Générales de Vente,
- transmettre votre documentation aux formats imposés : 10x21, 15x21 ou 10x15 cm. Tout autre format sera refusé,
- vous informer de l'état des stocks de votre documentation mise à disposition dans notre espace accueil : aucune relance ne sera effectuée. Informations auprès de notre assistante Documentation et diffusion
- signer le contrat pour l'utilisation des photos et nous certifier que nous pouvons les utiliser.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser une adhésion si cette dernière ne correspond pas aux critères éthiques et/ou intérêts touristiques de la destination. L'Office de Tourisme pourra refuser votre adhésion en cas de manquement relatif :

- à notre politique qualité (risques constatés en termes d'hygiène, de sécurité, de qualité d'accueil);
- aux justificatifs demandés pour l'adhésion.

L'Office de Tourisme peut mettre un terme ou suspendre l'adhésion :

- En cas de réclamations graves et remarques récurrentes (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non conformes ou absents) et sans action d'amélioration constatée ou efficace de votre part.
- En cas de non-respect récurrent d'une des clauses du dit contrat d'adhésion ou du contrat de la Centrale de Réservation et City Card (si concerné).

En tant qu'Office de Tourisme, nous nous engageons :

- à vous accompagner en mettant à votre disposition un extranet 100% à votre service ;
- à vous aider à améliorer la qualité de votre accueil ;
- à vous mettre en relation avec les instances en charge de l'attribution de démarches qualité telles que Qualité Tourisme, Clévacances, Chambres d'Hôtes Référence, Gîtes de France, Fleur de Soleil, Clé Verte,

Tourisme et Handicaps, accueil vélo ... si vous souhaitez vous lancer nous pouvons vous accompagner !

- à demander des visites de contrôle auprès des instances habilitées en cas de manquements graves constatés par vous-même ou par nos visiteurs et pouvant entacher l'image de notre destination ;

Tarifs 2021

Activités	Pack «Pro»	Pack «MICE»	Catégorie 2*	Pack «Pro»	Pack «MICE»		
Restaurant	200 €	1100 €	0 - 49 chambres	380 €	1900 €		
Bar			50 - 99 chambres	430 €			
Plage Privée			plus de 99 chambres	475 €			
Association			1800 €	1900 €	Catégorie 3*	0 - 49 chambres	430 €
Transports					50 - 99 chambres	475 €	
traiteurs	plus de 99 chambres	525 €					
activités de loisirs	2100 €	1900 €	Catégorie 4*	0 - 49 chambres	620 €		
acticités de service			50 - 99 chambres	665 €	2400 €		
DMC - PCO			plus de 99 chambres	715 €			
Réceptifs			Catégorie 5*	0 - 49 chambres	620 €		
Lieux de réunions				50 - 99 chambres	665 €	2400 €	
locations d'espaces				plus de 99 chambres	760 €		
Hôtels - résidence de tourisme							
Catégorie NC							
0 - 49 chambres	285 €						
50 - 99 chambres	335 €	nous contacter					
plus de 99 chambres	380 €						
Catégorie 1*							
0 - 49 chambres	335 €						
50 - 99 chambres	380 €	nous contacter					
plus de 99 chambres	430 €						

*L'adhésion comprend l'adhésion à l'association d'un montant de 105 € net et le pack de diffusion «PRO» ou «MICE» variable selon l'activité. Tous les tarifs sont TTC

Et aussi tarif spécial pour les associations au service pack « pro » : 100 €

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier d'adhésion (formulaire papier ou par Internet) sont partagées au niveau local, départemental et régional et diffusées dans les documentations et sites Internet des organismes tels que : Sit34, Montpellier Territoire Numérique (Open Data), Hérault Tourisme, Clévacances, Gîtes de France, Sud de France et d'autres supports de promotion de la destination.

Votre signature est obligatoire car elle donne aux organismes cités un droit d'usage des informations communiquées. L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données Sit34 afin de respecter la ligne éditoriale du site Internet et des supports s'y attachant.

Je déclare adhérer à l'association Office de Tourisme de Montpellier pour l'année 2021 et respecter les engagements détaillés ci-dessus.

Nom de l'établissement :

Vos noms & Prénoms :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

Mail : Site Internet :

Mon pack d'adhésion : **Pack Pro** **Pack MICE**

Je règle la cotisation 2021 d'un montant de : € TTC

Mode de règlement : virement chèque espèces carte bancaire (place de la Comédie)

Date :

Signature de l'adhérent :

DOCUMENTS À FOURNIR

Tous les documents sont à déposer à l'Office de Tourisme & congrès de Montpellier Méditerranée Métropole - 30 allée Jean de Lattre de Tassigny - 34000 MONTPELLIER

Le bulletin d'adhésion ci-dessus 2021 complété, daté et signé

[Le formulaire de renseignements en ligne en cliquant ici](#)

Qui comprendra :

- Votre texte de séduction de 800 caractères maximum (espaces compris) en français, anglais et espagnol, des photos de qualité libres de droit.
- Vos liens Youtube, facebook, Twitter, Instagram...
- Vos documents en PDF (menu, programme d'animation...), vos vidéos...

Pièce à joindre suivant votre activité - Si vous êtes :

Restaurant :

KBIS - Certification HACCP (Obligatoire depuis le 01/10/2012)

Hôtels et résidences de tourisme : Classement

Atout France (si établissement classé)

KBIS - Attestation Sécurité Incendie

Meublés et Chambres d'hôtes :

Déclaration en mairie de moins de 5 ans - Copie de Label, Certification Chambres d'Hôtes Référence ou /et de Classement Atout France

Transport de personnes (Taxi, VTC...) :

Capacité de transport - Assurance professionnelle - Copie de la licence Atout France

Agences réceptives et organisateurs d'événements, de séjours ou excursions :

Copie de licence Atout France - KBIS

Autres et activités de loisirs :

KBIS ou justificatif équivalent, assurance professionnelle (activités de loisirs), Numéro de SIREN, parution au Journal Officiel

Pour tous les adhérents 2021

Copie de vos labels et classements (Qualité Sud de France, Tourisme et Handicaps, Clef Verte, Gault et Millau, Michelin...)

Pour le règlement

Votre règlement par chèque, virement ou CB

Service adhésion
Tél.: +33 (0)4 67 60 19 22
adhesion@ot-montpellier.fr

Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole
30 allée Jean de Lattre de Tassigny
34000 MONTPELLIER

CAISSE D'ÉPARGNE				Relevé d'identité Caisse d'Épargne			
LANGUEDOC ROUSSILLON							
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.							
13485	00800	08913755685	91	CE LANGUEDOC ROUSSILLON			
ci/le	ci/quel	n/compte	ci/ce	ci/destination			
IBAN							
FR76	1348	5008	0008	9137	5568	591	
BIC							
C	E	P	A	F	R	P	348
DMS ECO SOCIALE CA MONTPELLIER 729 RUE LA CROIX VERTE 34090 MONTPELLIER TEL : 04.67.04.73.42				Intitulé du compte OFFICE DE TOURISME MONTPELLIER OFFICE DE TOURISME DE MONTPELLIER 30 ALLEE DE LATTRE DE TASSIGNY 34000 MONTPELLIER			

Si vous réglez sur facture merci de nous le préciser et nous vous la transmettrons dès traitement de votre adhésion.

Les paiements par CB se font directement à notre accueil Place de la Comédie de Montpellier Méditerranée Métropole